

## **ÉTATS FINANCIERS DU FONDS DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (FSST) DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003**

Le 23 mars dernier, le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a approuvé les états financiers de la CSST et du FSST pour l'exercice terminé le 31 décembre 2003.

Ces résultats financiers du FSST se traduisent par une insuffisance des revenus sur les dépenses de 673,9 millions de dollars que l'on peut ventiler de la façon suivante :

- Résultat relatif à l'application de la politique de capitalisation (126,2) millions \$
- Déficit relatif au taux de rendement réel (433,7) millions \$
- Déficit des opérations de l'exercice courant (114,0) millions \$

Au 31 décembre 2003, le degré de capitalisation du FSST est de 84,2 % alors que le niveau de capitalisation de la CSST s'établissait à 91,6 % au 31 décembre 2002.